

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE I - COMMANDES

I.1 Toute commande implique de plein droit acceptation des présentes conditions générales de vente complétées, le cas échéant, par nos conditions particulières. Toutes conditions contraires qui pourraient être stipulées par l'acheteur dans ses propres conditions générales d'achat, dans ses bons de commandes, dans sa correspondance, nous sont inopposables et réputées non écrites à notre égard.

I.2 Chaque commande devra être écrite, elle deviendra définitive dès acceptation de notre part. L'acceptation d'un devis par le Client, dans le délai qui est fixé, constitue une commande définitive.

Toute commande donnera lieu au versement de l'acompte prévu dans nos barèmes.

I.3 Les renseignements portés sur les catalogues, notices ou autres documents ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

ARTICLE II - PRIX

II.1 Le prix applicable sera fixé à partir de nos barèmes, en vigueur à la date de la commande, ou dans le contrat nous liant avec l'acheteur.

II.2 Toute modification de la commande initiale devra être formulée par écrit préalablement à l'exécution du contrat.

II.3 En cas de modification de commande en cours d'exécution du contrat et sur la demande expresse du Client, ce dernier sera facturé du supplément de prestation calculé à partir du barème ayant servi de base à la commande. Le détail de ces coûts supplémentaires sera alors expressément indiqué sur la facture.

ARTICLE III - CONDITIONS DE RÉGLEMENT

III.1 Toutes nos factures sont payables à réception sauf convention particulière avec le Client.

III.2 Le règlement, même anticipé, ne générera aucun escompte au profit du Client.

III.3 A défaut de paiement dans les délais requis, les sommes dues porteront intérêts de plein droit et sans mise en demeure, le jour suivant la date de paiement mentionnée sur la facture. Ce taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

III.4 En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est due par le Client. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation supplémentaire sera due par le Client.

ARTICLE IV - RÉCLAMATIONS

Toutes les réclamations devront nous parvenir par écrit avec accusé de réception, dans les huit jours qui suivent la réception de notre facture. Au-delà, aucune réclamation ou contestation ne pourra plus être formulée.

ARTICLE V - DIFFERENDS ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend pouvant résulter de l'application de nos contrats est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de CAEN.

ARTICLE VI - GARANTIES, EXIGIBILITÉ

VI.1 Nous nous réservons le droit d'exiger, à tout moment, des garanties de règlement de nos factures. VI.2 Le non-paiement à son échéance

d'une somme due rend immédiatement exigible toutes les créances de notre société, même non échues.

ARTICLE VII - RÉSILIATION DU CONTRAT

En cas de non-paiement d'une échéance au terme convenu, ainsi qu'en cas de non-respect de l'une quelconque des obligations prévues dans les présentes conditions générales de vente ou dans les conditions particulières, le contrat sera résilié et ce, de plein droit et sans aucune autre formalité qu'une simple mise en demeure adressée au Client et restée infructueuse en tout ou partie pendant plus de quinze jours calendaires.

ARTICLE VIII - PAIEMENT PAR PRELEVEMENT

Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires SEPA (Single Euro Payments Area), le prélèvement SEPA remplace le prélèvement national depuis le 1er février 2014. Le prélèvement SEPA est un paiement à l'initiative de KEOLIS BUS VERTS sur la base d'une autorisation préalable donnée par le débiteur, matérialisée par un Mandat. Ce mandat signé par le client, autorise KEOLIS BUS VERTS à émettre des ordres de prélèvements SEPA auprès de sa banque. Il est caractérisé par « une Référence Unique de Mandat » (RUM) qui figure sur le document. Seuls les paiements de type récurrent peuvent s'effectuer par le moyen de prélèvement. Lors de la souscription d'un abonnement, le client devra signer le mandat et l'assortir d'un relevé d'identité bancaire faisant figurer ses coordonnées bancaires (IBAN/BIC). Il devra conserver les références RUM et ICS FR93145664532 (Identifiant Créancier SEPA), figurant sur le mandat. Il appartient au client de communiquer, lors de toute conclusion d'un abonnement et de signature de mandat, des informations exactes et complètes et d'informer dans les meilleurs délais KEOLIS BUS VERTS de toute modification desdites informations survenue au cours du contrat, via les points d'accueil. En cas de non-respect de cette obligation, le client ne pourra se prévaloir de la non réception des informations et/ou notifications adressées par KEOLIS BUS VERTS en cas de litige. KEOLIS BUS VERTS notifiera préalablement au client, par tout moyen (courrier, sms ou courriel), au moins 5 jours calendaires avant la date de prélèvement non autorisé. En cas de contestation qui s'avérerait injustifiée, KEOLIS BUS VERTS se réserve le droit de facturer au client les frais de gestion. En cas de modification ou de révocation du mandat, le client doit s'adresser à KEOLIS BUS VERTS 19 Chemin de Courcelles CS80127 14128 MONDEVILLE Cedex. Pour tous les titres de transport ne pouvant être réglés que par prélèvement automatique, toute révocation du mandat de prélèvement SEPA entraînera la résiliation de l'abonnement concerné. Pour les autres titres de transport, toute demande de révocation du mandat doit être accompagnée de la désignation d'un autre moyen de paiement valide.

Mode d'emploi et conseils !

POUR DESCENDRE DU BUS

- Demandez l'arrêt en appuyant sur l'un des boutons "arrêt demandé" suffisamment à l'avance.
- Descendez uniquement par les portes centrales ou arrière.

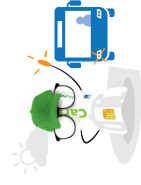


À L'ARRÊT DE BUS

- Sur le poteau ou l'abribus, vous trouverez : les numéros, les destinations des lignes avec les horaires de passage et le plan du réseau.
- Préparez votre monnaie ou votre titre de transport.

À L'ARRIVÉE DE BUS

- Les arrêts étant facultatifs, n'oubliez pas de faire signe au conducteur suffisamment à l'avance.
- La girouette vous indique le numéro de la ligne et la direction du bus.
- Montez uniquement par la porte avant.



VOUS VOYAGEZ AVEC DES BAGAGES

- Les vélos et les bagages encombrants sont transportés dans la limite des places disponibles à condition qu'ils ne présentent pas de danger ou de nuisance pour les autres clients.
- Au moment de la descente, informez le conducteur que vous devez prendre des bagages en soute.

MONTREZ QUE VOUS AVEZ DU COEUR

- Offrez votre place à une personne plus âgée, une femme enceinte ou toute personne ayant des difficultés à se déplacer.

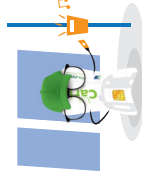
VOUS VOYAGEZ AVEC DES ENFANTS

- Les enfants de moins de 4 ans (groupe exclu) voyagent gratuitement à condition d'être accompagnés d'une personne de 10 ans ou plus, payante. L'accompagnement par des mineurs se fait sous la responsabilité des parents.



DANS LE BUS

- Présentez votre titre de transport au conducteur.
- Si vous achetez un titre à bord (billet unité), pensez à le valider.
- Conservez votre titre de transport pendant tout le trajet car il peut vous être réclamé lors d'un contrôle ou d'un incident.
- Pour faciliter l'accès des autres voyageurs, dirigez-vous vers le fond du bus.



POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SÉCURITÉ, IL EST INTERDIT À BORD DES BUS

- de fumer (y compris les cigarettes électroniques),
- de transporter des objets explosifs, inflammables, tranchants,
- d'encombrer l'allée de valises, cartables,
- de mettre les pieds sur les sièges
- d'être chaussé(e) de patins à roulettes ou rollers.
- d'utiliser des appareils ou des instruments sonores.

Le règlement complet est disponible sur simple demande à l'adresse : contact@busverts.fr

BV 17/03 G KEOLIS - LE KLUB - Ne pas jeter sur la voie publique.



busverts.fr
09 70 83 00 14
@BusVerts
Bus Verts du Calvados

busverts
CALVADOS
LE RÉSEAU QUI NOUS RAPPROCHE

Abon'école

Abonnez-vous à l'essentiel !



1 aller et retour par jour de classe
entre le domicile et l'établissement scolaire

Demande de La Carte Abon'école

TARIF 2017 > 172 €

Votre adresse, ou l'établissement scolaire de votre enfant a changé, renseignez-vous sur le site des Bus Verts rubrique Carte Scolaire, vous avez peut-être droit à la Carte Scolaire.

CADRE RÉSERVÉ À BUS VERTS

N° CARTE

LIGNE ZONES

Nom et prénom du responsable légal : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. Parents : _____

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Etablissement scolaire fréquenté : _____

Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2017 : _____

Votre enfant rentre au Lycée, renseignez-vous sur le site internet des Bus Verts du Calvados rubrique Carte Scolaire et bénéficiez de la Carte Scolaire.

Commune d'origine : _____ Commune de destination : _____

Je souhaite bénéficier gratuitement du service SMS, pour rester connecté avec le réseau des Bus Verts et suivre l'information trafic de la ligne de mon enfant sur mon mobile.

Je souhaite recevoir la newsletter des Bus Verts

Tél. Portable : _____ E-mail : _____

Le : _____ à : _____

Signature du représentant légal : _____

Collez ici votre photo d'identité :

- > Couleur
- > Originale
- > Récente

Photocopie et scan non autorisés. Votre photo pourra être conservée sous forme électronique pendant 8 ans. Afin de permettre une nouvelle fabrication de votre carte si nécessaire.

Si vous y êtes opposé, veuillez cocher la case ci-contre :

Demande de prélèvement MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Pour mon abonnement, je souhaite souscrire au paiement par prélèvement automatique et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de l'utilisation du service Bus Verts.

Cadre réservé comptabilité Bus Verts

► Joindre RIB et remplir le mandat ci-dessous
INFORMATIONS LIÉES AU TITULAIRE DU COMPTE

Mme M.

Nom* _____

Prénom* _____

Adresse* _____

Code postal* _____ Pays* _____

Ville* _____

Si vous souhaitez recevoir vos notifications de prélèvement par e-mail ou SMS, merci de préciser vos coordonnées ci-dessous :

Tél. Portable _____

E-mail _____

Identification du créancier (ICS) : FR 93 145 66 45 32

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

IBAN (identification Bank Account Number)

Le : _____ Fait à : _____

Signature : _____

Mode de règlement

LE RÈGLEMENT DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINT À LA DEMANDE.

En plusieurs fois :

par prélèvement
merci de remplir la demande de prélèvement ci-contre + joindre un RIB + un chèque de 7€ pour la création de la carte à l'ordre des Bus Verts du Calvados.

En une seule fois :

- par chèque à l'ordre des Bus Verts du Calvados.
- par carte bancaire (uniquement en point d'accueil ou souscription via le site internet)
- en espèces (uniquement en point d'accueil)

Demande de duplicata (carte détériorée ou perdue) :

Oui (accompagnée d'un chèque de 8.60 € à l'ordre des Bus Verts et d'une photo)



La disponibilité de votre carte à puce

Attention, la création de votre carte nécessite un délai de **5 jours** (hors week-end et jours fériés) à compter de la date de réception de votre demande.

Renvoi à domicile

Retrait dans un point d'accueil :

- Caen - Gare routière
- Bayeux
- Deauville
- Caen - Avenue du 6 Juin
- Lisieux
- Honfleur

Quelle formule choisir ?

- Abonnement Abon'École** : jusqu'au niveau bac.
- Valable uniquement en période scolaire selon le **calendrier scolaire de la zone B**.
- Il permet 1 aller et retour sur le réseau Bus Verts par jour de classe entre le domicile et l'établissement scolaire.
- Il ne permet pas la correspondance gratuite sur le réseau Twisto.

Formule « 4 voyages » en complément :

- En complément d'Abon'École (le samedi et pendant les vacances scolaires).
- Valable uniquement sur le nombre de zones programmé.

Mention CNIL : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion client. Les destinataires des données sont les services administratifs de Keolis Bus Verts. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Keolis Bus Verts : 02 31 35 59 00 - cil@busverts.fr.